

<https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article319>



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

IEN Circonscription  
Maromme

# REGISTRE : les indispensables dans les écoles

- ADMINISTRATIF - SECURITE - SECURITE -

› **REGISTRES**

Date de mise en ligne : jeudi 1er juillet 2021

---

Copyright © Circonscription de Maromme - Tous droits réservés

---

Responsable de la mise œuvre de la sécurité de l'école dans des domaines variés, la directrice et le directeur d'école ont besoin de disposer des registres et outils prévus par la réglementation.

Ils sont en effet chargés de diffuser les consignes et de veiller à l'application des mesures de sécurité.

Les documents exigibles réglementairement sont de la responsabilité soit de la mairie (ou de l'intercommunalité), soit des autorités administratives (IEN, DASEN, Recteur...).

Les tableaux ci-joints se veulent un récapitulatif des principaux pour aider la directrice-le directeur d'école à veiller à la sécurité de tous et alléger autant que possible sa charge.